

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 70 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

TEMPERATURE.

Du 22 avril 1909.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue Canal, N.-O., Lne.

Table with 2 columns: Time (7 h. du matin, Midi, 3 P. M., 6 P. M.) and Temperature (76, 84, 86, 84).

L'impôt sur le Revenu.

Il y a déjà un mois et demi que le Congrès des Etats Unis siège en session extraordinaire et s'occupe de l'élaboration d'une loi qui permettra au pays de faire face à toutes ses obligations.

Après avoir été mûrement considérée par la Chambre des Représentants, la loi est passée au Sénat, et c'est là qu'elle reçoit sa dernière touche; c'est là qu'on travaille à en faire un instrument, sinon parfait, du moins, qui réponde aux besoins de l'époque; qui mette le gouvernement à même de fonctionner sans s'endetter, et sans imposer de trop lourds impôts à un peuple.

Le problème n'est pas d'une solution facile, car si les législateurs ont des idées communes, si même ils sont d'accord sur la nécessité du remaniement de notre tarif, ils cessent de l'être sur la façon de le remanier; en d'autres mots, ils ne s'entendent pas sur les sources de revenus à créer ou à modifier.

On a proposé d'imposer une taxe sur le revenu; et ceux qui appuyent la mesure prétendent que c'est la seule qui leur reste pour fournir au gouvernement l'argent qu'il lui faut. Consulté à cet égard, M. Taft, qui, on le sait, fut toujours opposé à l'impôt sur le revenu, n'a pas hésité à s'exprimer, et se déclarer contre l'impôt.

Quand le "Tarif Payne" se discutait à la Chambre, le Président s'annonça en faveur d'une taxe sur l'héritage, d'une autre sur les dividendes déclarés par les corporations et même d'une taxe postale, plutôt qu'un impôt sur le revenu. D'puis lors, M. Taft s'est maintes fois exprimé dans le même sens au cours des entretiens qu'il a eus avec ses visiteurs à la Maison Blanche. Il croit que la taxe sur le revenu serait la plus difficile à percevoir, de toutes les taxes que considère le Sénat. Il voudrait voir adopter un système de taxation qui fut acceptable à un peuple, qui ne soulevât pas, de sa part, la moindre opposition.

M. Taft a foi dans la compétence du sénateur Aldrich à trouver la clef de la situation. M. Aldrich est un esprit réfléchi;

il a une excellente entente des affaires, sait faire des chiffres et apporte en tout, la mesure voulue.

Le sénateur Cummings vient de proposer un amendement au "Tarif Payne" pourvoyant à la graduation d'une taxe sur le revenu, amendement qui, s'il prévalait, vaudrait au gouvernement un accroissement de quarante millions de dollars de ses revenus. L'auteur de l'amendement a fait remarquer que sa loi différerait de la loi de 1894 et de celle du sénateur Bailey sur plusieurs points importants.

Elle exempterait de l'impôt tout revenu inférieur à cinq mille dollars et autoriserait la déduction de ce montant de tout revenu taxable.

M. Cummings a dit que son amendement n'était pas en harmonie avec l'opinion qu'a exprimée la Cour Suprême des Etats Unis en 1894 à l'égard de l'imposition des taxes, le tribunal tenant que la taxe directe est la seule constitutionnelle; et il a ajouté qu'il croyait qu'il serait impossible de trouver un moyen de taxer le peuple qui soit conforme à la sagesse d'opinion.

Si la Cour Suprême a raison, il nous faut renoncer, jusqu'à ce que la constitution soit changée, à exercer un pouvoir, qui a été reconnu pendant un siècle avant l'expression de cette opinion. M. Cummings croit qu'il serait sage de consulter encore la Cour Suprême sur la question.

L'arrêt du tribunal restreint l'autorité fédérale; et il devrait être demandé sans délai une étude de ce pouvoir important du gouvernement. En temps de guerre, il serait dangereux de refuser au gouvernement le droit de taxer le peuple; ce serait lui réduire à l'impotence.

Les conservateurs allemands et l'impôt sur les successions.

Le professeur Hans Delbrück poursuit en ce moment dans les "Preussische Jahrbücher" une intéressante enquête sur les fraudes dans les déclarations qui servent de base à l'impôt sur le revenu.

Il est arrivé à citer une série de cas qui démontrent que ce sont surtout les grands propriétaires terriens qui abaissent les chiffres de leur revenu. Les prévisions de M. Delbrück, qui prétend que c'est surtout pour échapper aux conséquences de ces fraudes que les conservateurs et les agrariens mènent contre le projet de l'impôt sur les successions la campagne que l'on sait, ont produit une grande impression et nombre de journaux demandent une enquête officielle pour vérifier les faits.

LE CŒUR DE GAMBETTA.

La manœuvre éditée à la mémoire de Gambetta, au cimetière de Nioch où il est inhumé, va être prochainement inaugurée; rappellons à ce propos que le cœur du grand patriote repose aux Jardies, dans le monument de Bartholdi, élevé par un comité d'Alsaciens et de Lorrains dont Scheurer-Kestner fut le président et M. Charles Bisler le secrétaire général.

Le procès-verbal qui en fait foi a été remis ces temps derniers au président de la Chambre des députés. M. Henri Brisson a réuni le bureau de la Chambre, qui, le 2 avril 1909, a pris la délibération suivante:

M. le président expose que le cœur de Gambetta, conservé par son ami Paul Bert, a été remis par Mme Paul Bert aux amis de Léon Gambetta pour être scellé

dans le monument élevé aux Jardies, à Sèvres, par les Alsaciens et les Lorrains.

M. le président ajoute que la minute du procès-verbal constatant le dépôt du cœur du grand patriote dans le monument des Jardies lui a été remise par M. Bisler, maire du septième arrondissement de Paris, qui a exprimé le désir qu'elle soit conservée aux archives de la Chambre des députés.

Le bureau décide à l'unanimité d'accepter ce don précieux et d'en ordonner le dépôt dans les archives de la Chambre.

MONOPLAN.

La fortune aide toujours les audacieux. Le dernier exploit de M. Santos-Dumont a confirmé une fois encore le vieil adage. On ne saurait assez dire, en effet, l'importance pratique et morale du vol qu'il fit l'autre jour, sur deux kilomètres et demi, à plus de vingt mètres de hauteur, avec son monoplane "Demoiselle" exposé au Salon de l'aéronautique.

Le monoplane n'a que 5 m. 20 d'envergure sur 6 mètres de longueur; c'est-à-dire qu'elle est l'aéroplane de la rue, l'aéroplane pratique qui glisse, vire et se faufile aisément. Le merveilleux appareil des Wright est d'une envergure qui ne lui permettrait pas de traverser la plupart des rues et impose l'espace des champs. Afin de réduire les dimensions des biplans, les frères Voisin ont fait des essais qui n'ont pas encore donné de beaux résultats. Le monoplane pourrait onduler dans Paris, comme une minidette ou comme une demoiselle libellule, avec toutes les variations du beau poème de Théophile Gautier!

Ainsi, d'un seul coup, M. Santos-Dumont réalise la merveille, le monoplane extraléger (120 kilos, aviateur compris) et réduit au minimum possible actuellement.

Le premier, il double le tour Eiffel en dirigeable; le premier, il s'envoie en aéroplane biplan au dessus de la pelouse de Longchamp; le premier, il simplifie les progrès modernes avec sa "Demoiselle".

Certes, la chance le favorise; mais son habileté, son courage et sa discrétion restent les facteurs essentiels de ses succès. *Audaces fortuna juvat—et detectat.*

La Liberté du Travail à Méru.

On sait comment à pris fin la grève des boutonnières de Méru-sur-Oise. Les patrons, le couteau sur la gorge, c'est-à-dire après le pillage de quelques maisons et usines et alors que d'autres étaient menacées de subir le même sort, ont fini par souscrire à la plupart des exigences de leurs ouvriers.

La seule question qui se pose maintenant, dit un journal parisien, le "Temps", c'est de savoir s'ils auront la possibilité matérielle de tenir jusqu'au bout, dans l'état actuel de leur industrie, leurs onéreux engagements. Il y a des nécessités de fait auxquelles nul ne saurait se soustraire, quelle que puisse être sa bonne volonté.

En attendant, les usines se rouvrent. Il en est une cependant qui a dû laisser ses portes fermées. Elle a d'ailleurs pour cela les meilleures raisons: les grévistes l'ont assailli, au début de la crise, et les réparations que ces procédés d'action directe ont entraînées ne se termineront guère avant la fin du mois. Toutefois, le patron pensait pouvoir éviter le chômage à une partie tout au moins de son personnel.

Il avait donné quelque travail aux ouvrières à domicile; elles étaient chargées de coudre sur cartons un stock de boutons, de manière que le moment venu, ils fussent prêts pour la vente. Rien de plus naturel.

Pourtant, le comité de grève qui ne s'est pas dissous—n'en a pas jugé ainsi. Et hier on annonçait qu'il avait interdit à ces ouvrières d'exécuter ce travail tant que les ouvriers ne seraient pas rentrés à l'usine.

"Des patronilles de grévistes, placées à l'entrée du village, ajoutait cette information, qui n'a pas été démentie, — vérifient si des ouvrières vont porter ou chercher du travail. Dans ce cas, elles leur font rebrousser chemin."

On voit d'ici le tableau. Mais il n'y a donc pas de gendarmes? dira-t-on. Attendez. L'information se termine par cette constatation éminemment suggestive:

"Les gendarmes appelés dans la région à l'occasion de la grève ont regagné leurs brigades." Et voilà comment est protégée "la liberté du travail" à Méru-sur-Oise, — et ailleurs. La C. G. T. est vraiment bien ingrate.

Le douzième centenaire du Mont Saint-Michel.

Les fêtes jubilaires du Mont Saint-Michel ne commenceront que le 13 mai, celles-ci ayant dû être retardées de quelques jours en raison des fêtes d'Orléans, auxquelles l'évêque de Coutances veut se rendre (Mgr Bishard Olivier de Longueuil, ancien évêque de Coutances, ayant été l'un des trois prélats chargés du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc).

Les fêtes du Mont amèneront non seulement un nombre considérable de pèlerins, mais aussi une grande partie des membres de l'épiscopat.

Trente-cinq prélats ont promis de s'y rendre. On cite déjà les archevêques Amette, de Paris; Faget, de Rouen; Renou, de Tours; Dubourg, de Rennes.

Les orateurs sacrés seront: M. l'abbé S. Couë, du clergé de Paris; Mgr de Darbois, protonotaire apostolique; Mgr Salot de Brobégat, protonotaire apostolique; Mgr Menier, évêque d'Angers.

Les cérémonies où se rencontreront les prélats sont fixées ainsi: 13 mai, journée des Normands; 16 juin, translation des reliques de Saint-Aubert (le chef de Saint-Aubert sera apporté au Mont par les pèlerins d'Avranches); 1er août, journée des Bretons; 29 septembre, fête de Saint-Michel, archange; 16 octobre, clôture du Centenaire.

La veille de chaque fête, il y aura procession aux flambeaux sur les remparts. Sur l'esplanade aménagée aux pieds de la Merveille se célébrera la messe en plein air.

Mort de l'ex-gouverneur Solomon.

Frankfort-sur-Mein, Allemagne, 22 avril.—M. Edouard Solomon, ex-gouverneur du Wisconsin, est mort aujourd'hui dans cette ville.

Le défunt était né à Halberstadt, Allemagne, et en 1849 avait émigré aux Etats Unis où en peu de temps il s'était créé une place en vue dans la politique. Il avait été élu au poste de gouverneur du Wisconsin en 1862.



BESSIE BABB, Contralto, à la Cité Blanche, cette semaine.

WHITE CITY. CITÉ BLANCHE.

Le succès qui a couronné la semaine d'ouverture de la Cité Blanche est dû en grande partie à l'excellent orchestre du professeur Restoff qui chaque soir charme de ses airs entraînants la foule des promeneurs. Un double programme, fort bien composé, est exécuté chaque jour. La semaine prochaine une troupe de vaudeville dont on dit le plus grand bien, paraîtra sur la scène du théâtre de la Cité Blanche.

ORPHEUM.

Malgré la température élevée les représentations de l'Orpheum sont toujours très suivies, ce qui s'explique par la variété et l'excellence du programme. Au nombre des bons numéros qui paraissent cette semaine sur la scène de ce populaire théâtre, il faut citer Mlle Selma Braatz, une jeune acrobate européenne qui exécute des tours vraiment intéressants.

M. Gilmore assermenté à Washington.

Washington 22 avril.—Le représentant Samuel L. Gilmore, élu successeur de feu Robert C. Davy comme représentant du second district de la Louisiane, a été assermenté aujourd'hui. M. Gilmore s'est présenté devant le speaker, accompagné du représentant Pujot.

Le cas étant exceptionnel, le cérémonial a été d'une longueur extraordinaire. Le rassemblement de Mr. Gilmore avec le frère du Représentant Edouard Nye du Minnesota, le fameux humoriste américain, Bill Nye, a été très remarqué pendant qu'il se tenait devant le Speaker pour prêter serment.

M. Gilmore occupe un appartement à l'Arlington où est aussi installé son collègue M. Pujot.

Feu de prairie.

Pecos, Texas, 22 avril.—Le feu de prairie qui a duré quatorze jours, et s'est étendu sur 200,000 acres de terre, causant des pertes évaluées à \$50,000 a été éteint aujourd'hui près de cette ville. On pouvait voir les flammes à soixante-quinze milles de distance. Les ranches de Jones, Seay et Reynolds ont été les plus endommagés. Les étincelles d'une locomotive qui passait ont probablement mis le feu à l'herbe qui était très sèche.

Le meurtre du City Park.

Victime identifiée.—Le mystère qui entourait le meurtre commis dans la nuit de lundi près du Parc de Ville a été éclairci par la police et la victime identifiée. C'est une nommée Virginia Ford, femme de couleur, qui demeurait avec son mari Alex. Ford, rue Grande Route St. Jean 323.

Ce dernier s'est rendu à la morgue hier après-midi où on lui a fait voir le corps qu'il a immédiatement reconnu. Ford prétend que sa femme était sortie de chez elle lundi à sept heures pour se rendre à une soirée à l'angle des rues Toledo et Franklin. Il n'était pas inquiet de son absence prolongée, sa femme ayant fréquemment l'habitude d'aller à Alger passer quelques jours avec sa mère sans le prévenir.

Ce n'est que hier qu'il a fait des recherches. Se trouvant dans le voisinage de la Maison de détention il s'est informé près du gardien A. J. Pichon, si sa femme n'avait pas été arrêtée. Ce dernier lui a dit qu'il avait à la morgue le corps d'une femme dont l'identité n'avait pas été établie et que la morte pourrait bien être sa femme. Ford n'a pas pris la chose au sérieux étant loin de se douter que la femme tuée lundi était la sienne.

M. Pichon moins convaincu a visité lui-même la morgue et comme il connaissait de vue la femme Ford n'a eu aucune difficulté à la reconnaître. Le mari immédiatement prévenu, a déclaré que le noir Flowers qui est accusé du meurtre venait souvent chez lui et que l'individu ne jouissait pas d'une bonne réputation.

Le nègre Flowers est accusé de meurtre.

Un affidavit a été dressé hier à la Seconde cour criminelle de Cité contre Paul Flowers, l'individu accusé du meurtre de la femme Ford tuée hier soir près du City Park. Le corps de la femme assassinée est toujours exposé à la Morgue où il a été identifié hier après-midi. Flowers a été arrêté mercredi soir par quatre détectives dans les environs de la rue Rocheblave. Il a plaidé non coupable et a été incarcéré sans bénéfice de caution.

Inventaires de successions.

L'inventaire de la succession de feu Alex. H. Cartwright, a été enregistré hier à la Cour Civile de District. Le montant de cet inventaire se divise comme suit: "Actions commerciales \$3,594.03; meubles de maison \$500; billet \$100; comptant \$56.22; actions diverses \$50; propriétés foncières \$4,000. Total \$8,730.20.

L'inventaire de la succession de feu Bertha Soules, femme d'Arthur Barba Sr, a aussi été enregistré dans la matinée. Le montant de cet inventaire s'élève à \$11,500 représentant la valeur de diverses propriétés foncières.

BASE BALL.

New Orleans, 3; Memphis, 2.

L'acte d'un pochar.

Harry Kriger se trouvant mercredi soir sous l'influence de la boisson, est entré dans le café de M. J. Vauquelin, avenue Tulane, 2234, et voulant sans doute imiter Carrie Nation, l'apôtre de la tempérance, s'est mis en devoir de briser tout ce qui lui tombait sous la main.

A l'arrivée de la police le café.

dans lequel il ne restait pas une bouteille entière, présentait une scène de confusion extraordinaire. Kriger a été incarcéré et une accusation de bris de paix portée contre lui. Il aura en outre à payer les dégâts qu'il a commis pendant son équipée.

Fête Littéraire et Artistique.

La fête littéraire et artistique que donne l'Athénée Louisianais chaque année à la présente époque, aura lieu dimanche prochain à midi et demi dans la salle de l'Union Française; et comme toutes celles qui l'ont précédées, elle sera entourée de l'éclat le plus vif. La Société compte des amis nombreux dans notre communauté qui, avec une spontanéité, un empressement qu'elle apprécie, lui donnent obligamment leurs concours. Ainsi au programme de la fête de dimanche les noms de musiciens et de musiciens de talent; tous contribueront pour une large part au succès de cette fête toujours très attendue.

Voici ce programme:

- 1. Allocution et Rapport du Comité d'examen, M. le Professeur Alceste Fortier, Président. 2. "Tu m'aimes".....Gounod Madame Jeanne Dupuy Harrison. 3. "Stances de Lakmé".....Delibes M. Charles Worma. 4. "Sanctus" (Solo et chœur).....Gounod M. Alfred H. Kernion et le "Cercle Polyhymnia". 5. Extraits du manuscrit couronné, M. Bussière Rouen. 6. "Sérénade du printemps".....Wehrmann M. Pierre Blanchard. 7. "L'Extase" (Solo et chœur).....Wehrmann Mlle Sékita Daborny. 8. "Légende" (Solo de violon).....M. Henri Wehrmann. 9. "Gallia" (Solo et chœur) Gounod Madame J. M. Gehl et le "Cercle Polyhymnia". 10. Présentation de la Médaille d'or et du Prix.....Gounod Accompagnatrices: Mlles M. V. Moloney et Lucie Bollmann; Violoniste: M. Henri Wehrmann. Directeur Musical du Cercle Polyhymnia: Madame Thérèse Cannon Buckley. COMITÉ DE RÉCEPTION. George A. Hoffman, Jr., Président, Gaston O. Becnel, Thomas Devlin, Henry Harris, Raoul Michel, Henry Stousser, Jr., Vincent Villa, Bert Williams.

Festival de la Police.

Les membres du comité exécutif chargés de préparer le programme pour la fête champêtre au bénéfice de l'Association de Bienfaisance de la Police, se sont réunis hier soir. Le Comité de la presse a été nommé comme suit: M. A. C. Ludaner, Ernest Walbridge, James M. Meade, Plesyune, George Snow, Chas. Daney, M. A. Rose, Times Democrat; Rudolph Romall, States; Jno. Madison, M. A. Cressy, Item; Walter Kathman, Daily News; Oscar Grillo, Gazette Allemande; E. J. Choppin, l'Abelle. Le programme de courses pour agents de police à pied et sur bicyclettes, concours dits "Tug of War", Base Ball et autres sports athlétiques, a été arrêté. Le programme sera des plus variés et fait prévoir un grand succès.

Le Procès de l'ex-banquier Adler.

Les deux audiences du procès de Wm. Adler, l'ex-président de la Banque d'Etat, ont été entièrement occupées, hier, par l'interrogatoire des témoins. Pendant l'audience du matin la défense a procédé au contre-interrogatoire de M. H. Culbertson, l'ex-vice-président de la banque et a tenté de prouver que les transactions et les surcharges consentis par Adler avaient toujours été approuvés par le Conseil de Direction de la banque. Ce contre-interrogatoire a duré la plus grande partie de l'après-midi et a principalement porté sur les opérations conclues entre la banque et la maison Brown et Harris.

Feuilleton

—DE—

L'ABELLE DE LA N. O.

No. 99. Commencé le 22 avril 1909.

L'ARGENT ET L'AMOUR

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR JACQUES BRIENNE

PREMIÈRE PARTIE

LE MOULIN DE FONT-COUVERTE

XVII

(Suite.)

Les uns et les autres étaient donc loin de soupçonner une ma-

nœuvre criminelle. Pour eux, le hasard était le seul coupable. Mais la Renaude, mais Albert ne partageaient pas cette opinion.

Cette planche pourrie, qui, selon les paysans, avait cédé sous le poids, cependant léger de Lise la malveillante n'avait-elle pas pu la faire disparaître? Ne savait-on pas qu'Albert passait souvent la nuit, sur cette passerelle? N'était-il pas facile de guetter sa sortie et de préparer ensuite l'accident. Et du reste, l'accident ne s'était-il pas produit un soir qu'Albert était sorti, au moment même où il allait s'engager lui-même sur le plancher fatal!

La Renaude, qui avait vu Milou réder autour de sa demeure, et Albert qui connaissait sa malveillance et ses attaches avec Lucien, avaient en la même pensée, le même soupçon.

Mais tandis que la Renaude n'avait pas hésité longtemps et dès le premier moment avait été convaincue qu'elle se trouvait en présence non pas d'un accident fortuit, mais d'un véritable attentat, Albert avait essayé de chasser de son esprit cet odieux soupçon. La réponse qu'il fit à la Renaude lui avait échappé. Il la regretta aussitôt. Mais la vieille femme, implacable, poursuivait.

—N'en doute pas; Lise a failli être la victime d'un guet-apens

dirigé contre un autre, et cet autre c'est toi. "J'en suis sûre, Milou a fait le coup d'accord avec Lucien. —Ce serait trop horrible, fit Albert.

Cette idée que Lise aurait pu périr dans un guet-apens préparé par son propre frère, le révoltait tellement, qu'il ne pouvait, qu'il ne voulait pas l'admettre. —Non, non, disait-il avec énergie, je ne puis le croire, ce serait trop monstrueux.... —Tu verras tout à l'heure et tu jugeras toi-même. —Lucien et Milou vont venir sans doute. Il faut que la leçon leur profite: je les confondrai devant toi.

La paysanne avait prononcé ces mots avec énergie et assurance: —Ah! je vous en prie, Renaude, je vous en supplie, lui répondit Albert, alors même que ce serait vrai, ne donnez pas suite à votre projet.

—Que ce secret reste à jamais enseveli en nous. —Pourquoi, mon dieu! n'est-il pas juste de châtier des coupables!

—Mais songez aux conséquences, Renaude, aux pourritures possibles.... —J'y songe, en effet, et je ne serais pas fâchée.... —Albert saisit les bras de la vieille femme et d'une voix suppliante avec des larmes dans les yeux:

—Nous avons sauvé Lise, nous lui avons rendu la vie; n'allons pas maintenant lui enlever l'honneur en déshonorant son frère!.... —"Accomplissons notre devoir jusqu'au bout, mère Renaud.

"D'ailleurs, la justice des hommes n'est pas toute la justice!.... —C'est trop de bonté, en présence de tant de scélératesses! pensait la Renaude.

Mais elle n'eut pas le courage d'insister. La magnanimité d'Albert l'avait émue jusqu'au plus profond de son être. Elle lui serrait tendrement les mains: —Et tous deux rentrèrent dans la maison....

Au même moment Lucien arrivait. Il était dans un tel état de vertige, qu'en le voyant, son visage ravagé et baigné de larmes, Albert et la Renaude elle-même, se sentirent désarmés!

Ses yeux hagards, brillants de fièvre et de larmes, disait éloquentement l'étendue de sa douleur et de son désespoir. Il était lamentable, les cheveux défaits, les vêtements en désordre, sans chapeau et sans cravate.

Il était entré précipitamment. Mais dès qu'il eut aperçu Albert, il recula instinctivement, pris d'un tremblement nerveux, comme s'il eût rencontré un fantôme.

Et il ferma les yeux. Cependant il eut le courage de demander, d'une voix lente et basse qui remua le cœur généreux d'Albert, tant elle trahissait de douleur, d'angoisse et de remords: —Où est Lise?

"Elle n'est pas morte, dites! Ce serait trop horrible! —Alors Albert s'avança vers lui. Lucien crut qu'il allait le mordre ou le frapper. Il n'eut pas un mouvement de révolte.

Appuyé au mur, la tête baissée, tremblant d'émotion et non de peur, il attendit son sort. Il était décidé à se laisser frapper sans répondre.... Il croyait que tout le monde savait déjà....

Mais Albert possédait au plus haut degré cette sublime vertu qu'on appelle la bonté. Un moraliste a prétendu que Dieu, après avoir créé l'homme, voulut que l'on connaît à une marque indélébile que la créature humaine était bien son œuvre. Il déposait donc, comme marque de sa créature, cette vertu divine: la miséricorde, l'impénétrable bonté qui fait oublier les injures et pardonne à ses plus cruels ennemis.

Albert était bon, il était profondément humain. Le douleur et la détresse de Lucien avaient, certes, confirmé tous ses soupçons. Il n'avait plus de doute, maintenant, sur la part qu'il avait prise au pré-

tendu accident; mais l'attitude de Lucien, qui décelait une telle douleur, l'avait ému et rempli de pitié.

Aussi ce ne furent pas des paroles de haine, ni des paroles d'injure qui sortirent de sa bouche. Il s'était avancé vers Lucien. Il lui dit simplement: —Lucien, Lise vit.

"Elle est sauvée. —"J'ai été assez heureux pour la retirer de l'eau. Elle vit, elle a repris connaissance.

Albert était maintenant tout près de lui. —Il ajouta tout bas; —En lui rendant la vie, j'ai été heureux de l'épargner d'éternels remords.

Lucien avait écouté, ne comprenant tout d'abord qu'une seule chose: —Lise vivait! —D'ailleurs que lui importait le reste!

Que lui importait que l'on connût les noirs projets qu'il avait formés, puisque Lise était saine et sauve?

Lucien aimait sa sœur, avec laquelle il avait été élevé, et qui toujours s'était montrée si bonne pour lui.

Les âmes les plus perverses sont capables de quelques bons sentiments. Du reste, des événements tragiques peuvent quelquefois dénaturer un caractère; et Lucien n'était pas irrémédiablement déchu. Il le montra ce jour-là.

En apprenant que Lise vivait et qu'Albert l'avait sauvée, il se promit bien sincèrement d'oublier les sentiments de haine qu'il portait à son cousin.

Il lui dit en sanglotant: —Albert, tu m'as sauvé et tu m'as sauvé moi-même. —"Je ne l'oublierai pas.... Par une suprême délicatesse de cœur, Albert ne le laissa pas achever.

—Viens, mais ne fais pas de bruit. —Il le conduisit dans la pièce voisine.

Lise sommeillait.... ses joues avaient repris des couleurs naturelles.... ou entendait sa respiration.... Albert et Lucien se penchèrent vers elle pour mieux la regarder.

Puis Albert saisit Lucien dans la pièce; il sortit. Toutes ces scènes l'avaient brisé; il avait besoin d'être seul.... En passant devant la Renaude, qui se tenait dans la cuisine, il dit très bas: —Oubliez tout, ma bonne Renaude. Et qu'il ne sorte plus un seul mot de notre bouche qui puisse laisser croire que le hasard n'est pas responsable de tout ce qui s'est passé.

La Renaude le regarda s'éloigner. Elle avait des larmes dans les yeux.... Epuisée de fatigue, elle s'assit à l'écart, et elle prit une pose